



Pour que vivent nos langues

Liste Europe Ecologie conduite par Marie Toussaint

L'ensemble du programme peut être retrouvé sur : www.ecologie2024.eu/manifesto

L'Europe s'est construite comme une réponse à la barbarie et au totalitarisme, avec comme principes fondateurs la paix, la démocratie, les droits de l'homme.

L'un des plus grands coups portés au progrès européen ces dernières années a été le développement de tendances autoritaires au cœur de l'Europe.

Face aux reculs des libertés et des droits constatés dans certains États membres et face à la montée des droites extrêmes, nous devons nous battre pour préserver la démocratie en Europe et faire de l'Union une garante du respect de l'État de droit dans les pays membres.

Nous voulons que l'Union européenne œuvre pour l'intérêt général européen, qu'elle soit le lieu d'une société plurielle et ouverte, enracinée dans l'État de droit et la protection des droits fondamentaux et véritable rempart contre leurs violations.

Favoriser le multilinguisme et l'apprentissage autour des langues

La diversité est notre richesse. Dans une Europe "unie dans la diversité", reconnaître et cultiver les différentes cultures, permettre à chacun et chacune de la construire, de la renforcer, de la faire évoluer, de la faire dialoguer avec les autres, est un projet fort pour l'Europe. Face au repli nationaliste, la promotion d'une diversité ouverte et en dialogue contribue tout autant à rassurer qu'à développer.

Toutes les langues sont égales en dignité. Les langues régionales ou minoritaires doivent pouvoir être apprises, parlées, écrites, comprises et transmises, elles participent tout autant de notre patrimoine que de notre ouverture culturelle.

Nous proposons :

- **Ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires** : l'Union européenne doit ratifier cette charte, de même que la France qui, 30 ans après, ne l'a toujours pas ratifiée.
- **Faciliter l'accès aux programmes de soutien à la culture** pour les actions de protection, de promotion ou de reconnaissance des langues régionales ou minoritaires.



Renforcer l'éducation européenne comme facteur d'émancipation sociale et économique

Notre éducation, c'est, certes, acquérir des compétences utiles dans un cadre professionnel qui est un axe essentiel de la transition écologique (cf. VI.B. Accompagner les mutations du travail) comme le porte la stratégie européenne des compétences. C'est aussi et surtout "apprendre à apprendre", cultiver l'ouverture d'esprit et la curiosité, le vivre et l'agir ensemble dans une dynamique globale pour chaque personne. Comme la culture, l'éducation est centrale pour accompagner et mettre en œuvre la transition écologique. Qu'il s'agisse d'éducation formelle, non-formelle ou informelle, d'éducation primaire, secondaire, universitaire ou tout au long de la vie, l'Union européenne peut être porteuse, en appui, d'une éducation qui permette à chaque personne de s'émanciper.

Nous proposons :

- **Créer un parcours éducatif et culturel pour tous·tes les jeunes** avec une expérience de mobilité significative : que ce soit dans le cadre de leurs études, dans le cadre d'un volontariat, d'un apprentissage ou d'un stage, en collectif ou en individuel. Ce parcours est aussi l'occasion de faire découvrir la richesse et la diversité des cultures européennes.

Doter l'Union d'une politique culturelle cohérente

À l'heure où l'illibéralisme menace la liberté de création et d'expression dans plusieurs pays européens, il nous semble essentiel d'affirmer ce rôle essentiel et transversal de la culture. Cela implique un **soutien accru à la diversité culturelle** sur l'ensemble des territoires, avec une attention particulière aux expressions des personnes marginalisées géographiquement et/ou socialement.

Cela exige également la **mise en œuvre des droits culturels dans toutes leurs dimensions** : liberté d'expression et de création, et capacité pour tout·e citoyen·ne de l'Union européenne à participer à la vie culturelle, sur son territoire de vie, mais aussi ailleurs. Nous voulons également défendre l'exception culturelle (notamment face aux plateformes de streaming), défendre le droit d'auteur et son modèle économique des exclusivités territoriales.

Europe Créative opère à la manière d'un guichet. Les projets sont soutenus au regard d'objectifs très larges et ce fonctionnement ne permet pas de dessiner une politique publique à part entière. De fait, le programme n'est pas lisible pour le grand public comme pour certain·es professionnel·les moins initié·es. La logique de soutien au projet ne donne pas la part belle aux politiques structurantes de long terme dont l'Europe aurait besoin : transition écologique des activités culturelles européennes, déploiement de cette nouvelle éthique du lien et des expressions



culturelles que proposent les droits culturels etc. De plus, Europe Créative s'appuie sur les bonnes volontés des acteurs-ices culturel·les pour le dépôt de projets. Ceci fait craindre une surconcentration des crédits vers les institutions culturelles mieux structurées et dotées pour monter des projets susceptibles d'être acceptés par la Commission européenne selon les règles actuelles d'Europe Créative. Or elles sont souvent plus présentes dans les zones urbaines de l'ouest de l'Europe, déjà mieux dotées que d'autres acteurs-ices et territoires. Sans parler de velléité de les orienter prochainement vers des dispositifs dits innovants, à savoir uniquement numériques.

Nous proposons :

- **Mettre en place une politique culturelle européenne en articulant les différents instruments d'intervention autour d'objectifs communs et définis** en impliquant les parlementaires et des représentants des mondes de la culture.
 - Ces objectifs doivent garantir la diversité culturelle (dans la production, la distribution et la diffusion), intégrer la mise en œuvre des droits culturels et l'accompagnement de la transition écologique du secteur culturel (infrastructures, fonctionnement);
- **Améliorer la mise en œuvre et l'accompagnement des porteurs-euses de projet pour obtenir les fonds culturels** (programmes de coopération transnationale comme fonds structurels).
 - Renforcer un réseau de correspondant·es locaux·ales capables d'accompagner les porteurs-euses de projets culturels dans leurs recherches de financements (ex : dans les départements ou les communautés de communes/agglomération);
 - Pour les fonds structurels, permettre le versement d'avances sur les subventions et veiller au versement du solde dans un délai raisonnable pour ne pas mettre les bénéficiaires en difficulté de trésorerie.

L'écologie que nous portons est une approche globale pour proposer de construire de nouvelles façon de faire : loin de l'uniformisation qui détruit (la biodiversité, les langues, les spécificités locales), nous prôtons le buissonnement de solutions souvent construite localement avec l'intelligence collective de chacun, avec des solutions spécifiques et adaptées à chaque territoire.



Contacts



Pour toute information complémentaire :
<https://ecologie2024.eu/>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :
[Facebook](#) ; [X](#) ; [Instagram](#) ; [Chaine YouTube](#)

Contacts :

Presse : benjamin.roudet@ecologie2024.eu

Programme : chloe.fabre@ecologie2024.eu